

## ***Les pratiques de qualification au sein de la 7<sup>e</sup> section du CNU (2005-2011)***

Dan Savatovsky – Université de Bourgogne – Laboratoire HTL (UMR 7597)

Cette brève étude est consacrée à la « politique » de la section *Sciences du langage* (7<sup>e</sup> section) du Conseil national des universités (dorénavant : CNU) en matière de qualification sur les listes annuelles des maîtres de conférences (dorénavant : MCF), dans la période 2005-2011.

Au-delà des chiffres, il s'agit d'examiner comment la 7<sup>e</sup> section – instance parmi d'autres de reconnaissance/légitimation des travaux en sciences du langage (dorénavant : SdL) – a contribué à tracer le périmètre disciplinaire ou à fixer l'ancrage institutionnel des différents domaines dont ces travaux relèvent au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche. Parmi les données ici exploitées figurent au premier chef les titres de thèses de doctorat indiqués dans leur dossier par les candidats à la qualification. Le classement des thèses par domaine permet de dessiner sommairement une carte des recherches doctorales menées dans la discipline depuis une dizaine d'années environ. Avoir choisi ces intitulés pour données principales explique qu'on ne se soit pas attaché à la qualification sur les listes annuelles des professeurs : de nombreux candidats à ces listes, le plus souvent déjà MCF quand ils adressent leur dossier à la 7<sup>e</sup> section, ont une partie de leur carrière et de leur production scientifique derrière eux et certains ont pu réorienter leurs recherches dans des directions, dans des domaines plus ou moins éloignés de celui de leur thèse (d'État, de 3<sup>e</sup> cycle ou « nouveau régime »). Mais cela vaut aussi en partie pour les candidats à la qualification sur les listes des MCF dont la thèse est déjà ancienne et qui demandent un renouvellement de qualification<sup>1</sup>.

Le dépouillement du fichier central des thèses soutenues (ou en cours de réalisation) dans les universités françaises aurait sans doute abouti à un résultat plus fidèle – chaque intitulé y est assorti d'un résumé – et surtout plus complet : tous les doctorants ne deviennent pas docteurs et tous les docteurs ne soumettent pas de dossier au CNU. Mais les titres de thèses mentionnés dans les dossiers CNU, présentent un intérêt d'une autre nature. D'une part, les candidats à la qualification n'ont pas tous, loin de là, réalisé leur doctorat dans une université française<sup>2</sup> ; d'autre part, pour un nombre non négligeable d'entre eux, ils ne viennent pas des SdL, n'ont pas mené leur recherche dans une école doctorale de linguistique ou sous la direction d'un linguiste<sup>3</sup>. La classification par domaines ci-dessous proposée, si elle ne donne qu'une image incomplète de l'état des recherches doctorales françaises en SdL, reflète donc surtout l'étendue de la juridiction de cette discipline en France, telle que la communauté scientifique se la représente : en adressant leur dossier à la 7<sup>e</sup>, en effet, les candidats le présument qualifiable par cette section. Quant à la répartition qualifiés/non qualifiés, domaine par domaine, elle reflète l'idée que les membres de la 7<sup>e</sup> section du CNU se font du degré d'appartenance légitime à leur discipline de telle spécialité universitaire et/ou de tel type de recherche ; or c'est là l'un des deux principaux de leurs critères de sélection.

---

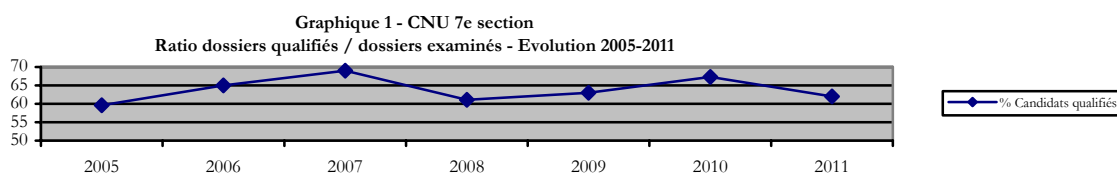
<sup>1</sup> Parmi les thèses soutenues en France, seule quatre thèses d'État ont été présentées pour une première qualification par la 7<sup>e</sup> sur toute la période ici étudiée. Celles qui figurent dans les dossiers examinés chaque année sont donc surtout des thèses « nouveau régime » entreprises pour la plupart entre trois et six/sept ans auparavant. 88 % de ces thèses ont été soutenues l'année même ou bien l'une des deux années précédant l'envoi du dossier au CNU ; les thèses plus anciennement soutenues correspondent dans 82 % des cas à des demandes de renouvellement de la qualification.

<sup>2</sup> Sur l'ensemble de la période étudiée, 15,2 % des candidats à la qualification dont la 7<sup>e</sup> section a examiné le dossier ont soutenu leur thèse dans une université étrangère. Soit 12,5 % en 2006, 13,3 % en 2007, 17 % en 2008, 16,2 % en 2009, 12,6 % en 2010 et 20 % en 2011.

<sup>3</sup> La section requiert qu'au moins l'un des membres du jury (et pas nécessairement le directeur) de thèse relève de la 7<sup>e</sup> section ou soit linguiste pour que la qualification puisse être envisagée.

## 1. Évolution des taux de qualification

En 7<sup>e</sup> section, la proportion des candidats qualifiés a oscillé depuis 2005 dans l'intervalle compris entre 60 % et 70 % des dossiers examinés, avec deux pics à 69,9 % (en 2007) et 67,3 % (en 2010) et une moyenne annuelle de 63,85 % (64,3 % si l'on ne tient pas compte de 2005). Il est apparu pertinent de choisir l'année 2005 (ou 2006, quand les données de 2005 n'étaient pas disponibles ou établies) comme *terminus a quo* de cette étude, bien qu'elle ne coïncide pas avec le début d'un nouvel exercice : les deux derniers mandats du CNU correspondent aux périodes 2004-2007 (membres élus ou nommés en 2003) et 2008-2011 (membres élus ou nommés en 2007). À l'issue de la session 2005, en effet, la 7<sup>e</sup> section a publié les critères qu'elle venait d'adopter et auxquels elle s'est tenu par la suite en matière de qualification. Le *Compte rendu de la 7<sup>e</sup> section du CNU : qualifications 2005*, qui récapitule les principaux de ces critères, avait fait l'objet d'un vote unanime de la section ; il a été largement diffusé dans la presse syndicale, dans la presse professionnelle (*Buscila-Infos* 15, 2006), sur le site Internet de la CP-CNU (depuis 2007)<sup>4</sup>, etc. On peut penser que cette visée de transparence a concouru à mieux orienter les candidats en amont, en dissuadant un nombre assez significatif d'entre eux, ceux dont le travail ne relevait décidément pas des SdL, de présenter leur dossier pour une qualification en 7<sup>e</sup> section. On peut aussi penser qu'elle a contribué à l'accroissement du taux de qualification – accroissement particulièrement net les deux premières années qui ont suivi la parution des critères (en 2006 et 2007).



Le MESR a régulièrement publié de 2005 à 2009 les statistiques annuelles relatives aux pratiques du CNU en matière de qualification, toutes sections confondues. On peut ainsi mettre le nombre de candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section durant cette période – 63,5 %, en moyenne<sup>5</sup> – en regard de celui des candidats qualifiés par l'ensemble des sections que le MESR regroupe sous la catégorie « Lettres et Sciences humaines »<sup>6</sup> : 53,9 %, en moyenne. Ce taux moyen recouvre cependant d'assez fortes disparités, y compris au sein d'un même groupe de sections voisines, comme le groupe 3 (de la 7<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup>)<sup>7</sup> où – pour la même période 2005-2009 – les valeurs ont varié du simple (10<sup>e</sup> section : 33,5 % l'an, en moyenne) à plus du double (8<sup>e</sup> section : 73 % l'an, en moyenne). Un coup d'œil sur les taux de qualification des sections 8 à 15 (graphique 2) montre qu'en termes de sélectivité, au sein du groupe 3, ceux de la 7<sup>e</sup> (graphique 1) sont un peu inférieurs à la médiane – l'ensemble s'inscrivant, bon an mal an, dans une fourchette comprise entre 50 % et 80 % de dossiers qualifiés<sup>8</sup> – les taux de la 10<sup>e</sup> section et (à un degré moindre) de la

<sup>4</sup> L'essentiel de ce *Compte rendu* a été repris dans le *Guide du candidat. Recommandations de la 7<sup>e</sup> section* (rubrique 2, « Critères d'évaluation », pp. 4-5) consultable sur le site Internet de la CP-CNU depuis 2009.

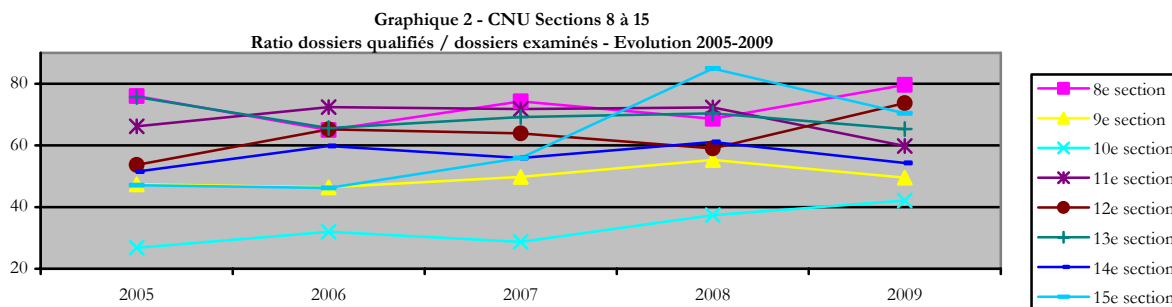
<sup>5</sup> Avec 255 dossiers examinés en 2005, 248 en 2006, 226 en 2007, 271 en 2008 et 302 en 2009. Il y a eu 252 dossiers examinés en 2010 et 243 en 2011.

<sup>6</sup> De la 7<sup>e</sup> à la 24<sup>e</sup> section incluse – auxquelles ont été adjointes les sections 70 (*Sciences de l'éducation*), 71 (*Sciences de l'information et de la communication*), 72 (*Épistémologie. Histoire des sciences et des techniques*), 73 (*Cultures et langues régionales*), 74 (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives*), 76 (*Théologie catholique*) et 77 (*Théologie protestante*).

<sup>7</sup> Sections 8 : *Langues et littératures anciennes* ; 9 : *Langue et littérature françaises* ; 10 : *Littératures comparées* ; 11 : *Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes*, 12 : *Langues et littératures germaniques et scandinaves* ; 13 : *Langues et littératures slaves*, 14 : *Langues et littératures romanes* ; 15 : *Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques*.

<sup>8</sup> Les écarts de variation d'une année sur l'autre ne sont pas clairement corrélés, comme on pourrait s'y attendre, au nombre de dossiers examinés chaque année par les différentes sections. Ainsi, ces écarts sont relativement faibles en 13<sup>e</sup> section (compris entre 65,3 % en 2009 et 75,7 % en 2005, pour 45 dossiers en moyenne examinés chaque

9<sup>e</sup> exceptés, bien qu'ils tendent à se rapprocher au fil des ans de ceux des autres sections du groupe.



Il serait utile de pouvoir aussi comparer en tendance les données chiffrées relatives au groupe 3 pour les années 2009-2011 (elles n'ont pas encore été publiées), de manière à déterminer si l'accroissement du ratio qualifiés/non qualifiés que l'on constate en 7<sup>e</sup> section à partir de 2006 (le creux de 2008 excepté) se vérifie – toutes choses égales d'ailleurs – dans les sections voisines, sur une durée plus significative de sept ans (2005-2011)<sup>9</sup>.

## 2. Inscriptions sur Antares et dossiers examinés annuellement en 7<sup>e</sup> section

L'augmentation sensible de la proportion de dossiers adressés aux membres de la 7<sup>e</sup> section par rapport à ceux qui étaient annoncés sur Antares (voir graphique 3), mise en regard de la baisse sensible du nombre total de candidatures, appelle aussi un commentaire. De 2005 à 2011<sup>10</sup>, on est passé en effet – suivant une progression régulière – de 66,4 % à 84,3 % de dossiers parvenus dans les délais et considérés comme recevables<sup>11</sup>. Dans le même temps, on est passé selon un rythme irrégulier de 345 à 285 candidatures annuelles en 7<sup>e</sup> section via Antares. La publicité donnée aux critères d'appartenance des travaux de recherche aux SdL permet certainement, là aussi, d'expliquer pour une bonne part cette double évolution. La « visibilité » de la juridiction de la 7<sup>e</sup> section par rapport à celle d'autres sections du CNU (la 9<sup>e</sup> et la 70<sup>e</sup> en particulier) s'en est trouvée accrue. Moins de candidats que naguère, notamment parmi ceux dont les travaux sont à la frontière de deux ou de plusieurs champs disciplinaires, envisagent de soumettre leur dossier à la 7<sup>e</sup> et moins de candidats se ravisent *in fine* lorsqu'il s'agit de l'adresser aux rapporteurs<sup>12</sup>. Là encore, il serait utile de disposer des chiffres des sections contiguës pour vérifier si ce phénomène est général et – s'il ne l'est pas – quel rôle a pu jouer l'affichage à partir de 2008 ou

---

année), alors qu'ils sont importants en 15<sup>e</sup> section (compris entre 46,2 % en 2006 et 84,9 % en 2008, pour 108 dossiers en moyenne examinés chaque année).

<sup>9</sup> Ces chiffres sont à mettre en regard du nombre d'enseignants-chercheurs en exercice relevant de chaque section du groupe – lequel donne une idée du « poids » respectif de chaque discipline au sein des universités. Ainsi, pour une année comme 2008, on comptait 772 enseignants-chercheurs en 7<sup>e</sup> section, 357 en 8<sup>e</sup> section, 1081 en 9<sup>e</sup> section, 230 en 10<sup>e</sup> section, 1800 en 11<sup>e</sup> section, 521 en 12<sup>e</sup> section, 144 en 13<sup>e</sup> section, 1017 en 14<sup>e</sup> section et 412 en 15<sup>e</sup> section.

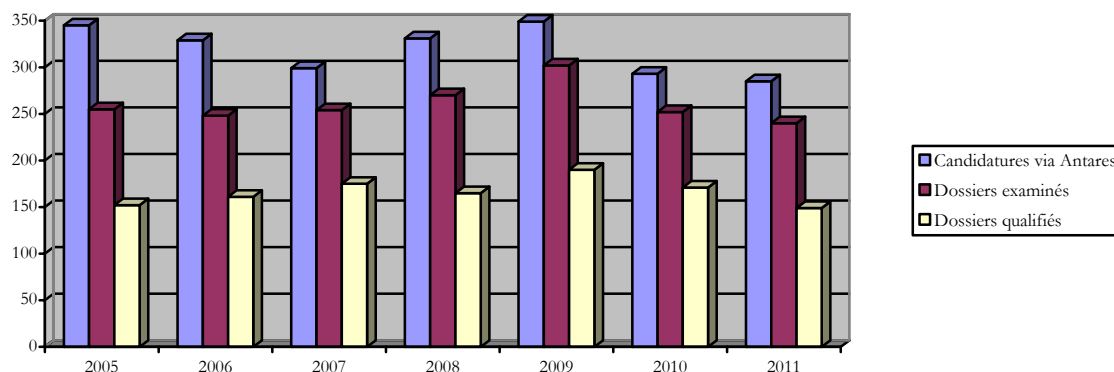
<sup>10</sup> L'année 2009 était atypique, puisqu'il y a eu deux sessions consacrées aux qualifications : l'une en janvier (session normale), l'autre en mars. La session de mars ayant été annoncée via Antares avant la clôture des inscriptions à la session normale, certains candidats semblent avoir différé l'envoi de leur dossier et attendu la réouverture de la campagne. Cela explique peut-être que le nombre de dossiers reçus et examinés par la 7<sup>e</sup> section a été en janvier inférieur à la moyenne, mais supérieur à la moyenne pour les deux sessions 2009 confondues – janvier et mars – (total des inscriptions via Antares : 349 ; dossiers examinés : 302 = 86,5 %). La baisse du nombre de candidatures en 2010, voire en 2011, s'explique en partie par « l'effet d'aubaine » qu'a représenté la double session de 2009.

<sup>11</sup> Par « dossiers recevables », il faut comprendre ceux qui comportent toutes les pièces administratives exigées.

<sup>12</sup> L'application Antares est ouverte en octobre. Certains candidats inscrits sont contraints de renoncer à leur candidature parce qu'ils n'ont pas soutenu leur thèse en temps voulu (la date limite de soutenance est fixée aux environs du 15 décembre). Mais il s'agit là d'une constante.

2009, sur le site de la CP-CNU, des critères détaillés auxquels certaines d'entre elles ont recours pour examiner les dossiers qui leur sont soumis.

Graphique 3 - CNU 7e section 2005-2011



### 3. Répartition par domaines de recherche : les critères de classement

On ne récapitulera pas ici l'ensemble des biais méthodologiques dont peut souffrir un classement comme celui qui est proposé ci-dessous<sup>13</sup>. Ils ont trait pour l'essentiel aux critères de catégorisation par domaines de spécialité eux-mêmes et au tracé des frontières internes et externes de ces domaines. Ainsi, pourquoi associer les travaux qui relèvent de la neurolinguistique et ceux qui relèvent de la psycholinguistique, qui portent sur l'acquisition ou les pathologies du langage ? Et, à l'inverse, pourquoi dissocier stylistique et analyse du discours, par exemple, qui convergent dans de nombreux cas – mais pas dans tous les cas, loin de là – si du moins l'on admet que la stylistique n'a pas trait seulement aux textes littéraires (mais aussi au langage ordinaire), que l'analyse du discours n'a pas trait seulement au discours oral et que l'un et l'autre de ces domaines peuvent, dans certains cas, porter conjointement sur les procédés d'argumentation, les diverses formes de la présupposition, etc. (mais alors pourquoi les dissocier de la sémantique et/ou de la pragmatique et/ou du domaine de l'énonciation ?). De même, pourquoi associer la didactique du FLM et celle du FLE-FLS et/ou les dissocier à leur tour de celles des autres langues que le français ? Et pourquoi associer sous la catégorie « linguistique de l'écrit » la linguistique textuelle et les recherches sur les systèmes graphiques ? Débats sans fin...

S'agissant de la répartition qualifiés/non qualifiés, une autre difficulté est liée au fait même de n'avoir retenu comme données que les intitulés de thèse : outre que l'examen d'un dossier de candidature porte sur de nombreux aspects (rapport de soutenance, composition du jury, expérience d'enseignement, implication dans des équipes de recherche, nombre, nature et support des publications, enrichissement depuis quatre ans du volet « publications » quand il s'agit d'une demande de requalification, etc.), le simple titre d'une thèse ne permet pas toujours de catégoriser le travail qu'il recouvre. Il ne le permet pas, soit parce que ce travail relève de plusieurs domaines à la fois (il a fallu alors choisir), soit parce que le titre est allusif – c'est parfois le cas quand il s'agit, selon toute apparence, de linguistique descriptive et/ou formelle, mais sans que la (ou les) langue(s) cible(s) soi(en)t clairement désignée(s) dans l'intitulé. L'envoi de la thèse elle-même n'étant pas exigé, mais seulement conseillé, les rapporteurs doivent parfois, en effet, se contenter du titre quand il s'agit de thèses soutenues dans les universités étrangères qui ne délivrent pas de rapport de soutenance ou seulement un rapport très succinct.

<sup>13</sup> Ils sont précisés dans une précédente étude du même type, qui était limitée à l'analyse des résultats de la campagne de qualification 2006 : D. Savatovsky, « Classement par domaines de spécialité des recherches doctorales en sciences du langage d'après le titre des thèses figurant dans les dossiers de candidature à une qualification maître de conférences (CNU – 7<sup>e</sup> section – session 2006) », *Buscila-Infos*, n° 18, 2007 : 2-5.

Dernière difficulté principale : pour avoir cherché à inclure dans les tableaux (pp. 8-15) la distribution des dossiers en qualifiés/non qualifiés à partir des notes prises en cours de session, on n'a pas tenu compte de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'étaient finalement pas parvenus aux rapporteurs. Leur nombre n'est pas négligeable, on l'a vu. Or, l'intitulé de la thèse de tous les candidats annoncés figure dans l'application Antares. Il aurait alors été pertinent de répartir l'ensemble des thèses par domaines de spécialité et pas seulement celles des candidats dont la section a eu effectivement à connaître.

#### 4. Variation des taux de qualification selon les domaines de recherche

Le ratio candidats qualifiés/non qualifiés diffère de manière assez contrastée selon les domaines. On ne s'étonnera pas que certains des domaines à propos desquels « la section a été amenée à préciser sa spécificité » (*Compte rendu de la 7<sup>e</sup> section du CNU... 2005*), comme la didactique des langues en général et celle du français en particulier, dans toutes ses composantes (FLE, FLS, FLM)<sup>14</sup>, et surtout la stylistique française<sup>15</sup>, soient précisément ceux où les refus de qualification sont à proportion les plus nombreux<sup>16</sup>. En tant que domaines frontaliers, ces deux domaines abritent – plus que d'autres – des travaux qui peuvent ressortir en partie ou en totalité à une autre discipline, donc à une autre section du CNU : la 9<sup>e</sup> section (*Littérature française*), pour ce qui est de la stylistique française, ou la 70<sup>e</sup> (*Sciences de l'éducation*), pour ce qui est de la didactique, ou bien encore les sections 11 à 15, quand il s'agit de stylistique ou de didactique d'une autre langue que le français. Lorsqu'ils en relevaient totalement, et quelle que soit la qualité des dossiers, la 7<sup>e</sup> section a considéré qu'ils étaient hors champ et elle a refusé la qualification. Mais s'ils n'en relevaient qu'en partie et que « leur cadre théorique convoqu(ait) au moins un autre domaine des sciences du langage » (*ibid.*), la qualification a été accordée, toutes choses égales d'ailleurs – c'est-

<sup>14</sup> « Didactique des langues, du français langue maternelle, du FLE : ces domaines de recherche font partie du champ de la 7<sup>e</sup> section, à condition que le cadre théorique convoque au moins un autre domaine des sciences du langage. On peut citer, à titre d'exemples, les recherches sur l'analyse des interactions pédagogiques, les recherches sur l'acquisition, les recherches sur la didactique de l'oral fondées sur la phonologie ou l'analyse conversationnelle, les recherches sur l'illettrisme ou sur le français langue seconde appuyées sur la sociolinguistique, les recherches analysant les discours officiels avec les outils de l'analyse de discours, les recherches sur l'intégration des TICE convoquant l'analyse de discours et la sémiologie, etc. Certaines thèses examinées non seulement ne font pas mention d'un tel cadre théorique mais encore ne tiennent aucun compte des recherches ancrées en sciences du langage existant dans le domaine qu'elles abordent : la qualification ne peut alors qu'être refusée ». (*Compte rendu...*)

<sup>15</sup> « Littérature et stylistique françaises : ces champs relèvent normalement de la 9<sup>e</sup> section (de même pour les travaux littéraires sur d'autres langues, qui relèvent de la section concernée par cette langue). Pour qu'une qualification en 7<sup>e</sup> puisse être envisagée, une dimension d'analyse linguistique des textes doit apparaître clairement, notamment à travers la problématique, les références bibliographiques et le jury de thèse » (*Compte rendu...*). Quand les actuelles sections CNU ont été créées, au début des années 80, la 7<sup>e</sup> section s'est constituée par « scissiparité », ou – diront certains – sur les « dépouilles » de la section *Langue et littérature françaises*. Or celle-ci n'a pas changé de nom à l'issue de cette opération, conservant pour modèle celui que portaient traditionnellement les chaires universitaires « littéraires » au XIX<sup>e</sup> s. - première moitié du XX<sup>e</sup> s. : *Langue et littérature...*, suivi des glossonymes *grecques*, *latines* (désormais regroupées sous le nom ... *anciennes*), *françaises*, *allemandes* (désormais associées aux ... *scandinaves* sous le nom ... *germaniques*), *anglaises* (dissociées de *germaniques*, mais associées à *anglo-saxonnes*, selon un découpage de type littéraire ou « civilisationnel » plus que proprement linguistique), etc. C'est la raison pour laquelle les partages de juridiction – qui ont fini par se stabiliser aux yeux de la communauté universitaire – ne sont pas toujours clairs aux yeux d'un certain nombre de candidats. Ainsi, adresser à la 9<sup>e</sup> section, en vue d'une qualification, un dossier où la thèse porte sur le français langue ordinaire est certainement voué à l'échec : le *et* qui lie *langue* et *littérature* dans l'intitulé de la 9<sup>e</sup> section est à comprendre comme un hendiadis : la langue dont il s'agit est (et n'est que) celle des textes littéraires. La qualification par la 7<sup>e</sup> section d'un dossier consacré au français langue littéraire de telle époque, de tel écrivain ou de telle œuvre demeure en revanche envisageable, moyennant les restrictions ci-dessus indiquées. Le nombre relativement important de refus de qualification par la 7<sup>e</sup> section dans le domaine *Littérature et stylistique françaises* tient à la méconnaissance trop fréquente de ces restrictions.

<sup>16</sup> Valeurs cumulées pour la période 2006-2011 : en stylistique, sur 131 dossiers examinés, 53 ont été qualifiés (= 40,4 %) et 78 non qualifiés (= 59,6 %) ; en didactique (français et autres langues confondus), sur 206 dossiers examinés, 110 ont été qualifiés (= 53,3 %) et 96 non qualifiés (= 46,7 %).

à-dire lorsqu'il s'agissait de dossiers satisfaisant aux autres critères<sup>17</sup>. Sur l'ensemble de la période, cependant, le ratio dossiers qualifiés/dossiers examinés tend à croître dans ces deux domaines, passant de 41 % (en 2006) à 60 % (en 2011) pour la didactique des langues (français et autres langues confondus) et de 26 % (en 2006) à 48 % (en 2011) pour la stylistique.

On ne s'étonnera pas davantage qu'*a contrario* les dossiers relevant de la linguistique historique<sup>18</sup> (66,1 % de candidats qualifiés) et de la linguistique formelle, domaines anciennement disciplinarisés au sein des SdL et parfois désignés comme faisant partie de leur « noyau dur »<sup>19</sup> – c'est surtout le cas de la phonétique/phonologie (81,8 % de candidats qualifiés), de la syntaxe et de la morphologie prises ensemble (78 %), voire de la lexicologie (67,5 %) – c'est-à-dire ceux dont l'identité disciplinaire ne fait guère de doute, sont aussi les dossiers qui proportionnellement ont été le plus souvent qualifiés. C'est également le cas, pour les mêmes raisons et dans des proportions semblables, de la sémantique (68,9 % de candidats qualifiés) qui est devenue le domaine dans lequel – avec la stylistique/rhétorique/recherches en littérature (8,3 % des 1570 dossiers examinés depuis 2006) et la didactique du français et des langues (13,1 % du total, toutes langues confondues) – le nombre de thèses figurant dans les dossiers présentés à la 7<sup>e</sup> est parmi les plus élevés (10,2 % du total).

Hormis ceux du « noyau dur », il est trois domaines pour lesquels le ratio dossiers qualifiés/non qualifiés est comparable à celui de la linguistique formelle, de la sémantique ou de la linguistique historique : (i) les recherches en acquisition-psycholinguistique – associées à la neurolinguistique et aux recherches sur les pathologies du langage – (71,3 % de candidats qualifiés) ; (ii) l'analyse conversationnelle-linguistique de l'énonciation (70,7 %) ; (iii) l'histoire-épistémologie de la linguistique (68,4 %) qui, comme les autres domaines où le ratio qualifiés/non qualifiés est supérieur à 65 % – à l'exception toutefois des recherches sur les pathologies –, ne fait pas (ou ne fait plus) partie de ceux pour lesquels la section éprouve (encore) le besoin d'énoncer des conditions d'appartenance<sup>20</sup>. Sous la barre des 65 %, on trouve la socio(ethno)linguistique – ici associée aux recherches sur la politique linguistique – (64,5 % de

<sup>17</sup> « Deux critères président à la décision de qualifier ou non un candidat aux fonctions de maître de conférences ou de professeur, l'appartenance au champ disciplinaire couvert par la section et la qualité du dossier. Pour les candidats étrangers s'ajoute un troisième critère, la capacité à assurer des cours en français. En ce qui concerne l'appartenance au champ, celle-ci est jugée d'après (i) l'objet et la démarche de recherche qui doivent se situer au moins partiellement dans le champ couvert par les sciences du langage ; (ii) la composition du jury de thèse ou d'HDR (un membre appartenant à la discipline semble un minimum absolu) » (*Compte rendu de la 7<sup>e</sup> section... 2005*).

<sup>18</sup> Les dossiers comprenant une thèse et/ou des travaux en grammaire comparée (des langues indoeuropéennes) sont devenus rarissimes. Ils ont été ici regroupés avec ceux qui relèvent de la linguistique historique.

<sup>19</sup> L'expression « noyau dur », habituellement utilisée pour désigner ces domaines des SdL, a été consacrée (p. 431) par B.-N. Grunig, auteure du chapitre portant sur la linguistique dans le rapport Godelier (pp. 421-446). Ce rapport, on le sait, est à l'origine de la reconfiguration institutionnelle intervenue au début des années 1980 : M. Godelier et al., *Les Sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Ministère de la Recherche et de l'Industrie, Paris, La Documentation Française, 1982.

<sup>20</sup> Font également partie des champs dont les conditions d'appartenance aux SdL sont soumises à restriction ou à précision dans le *Compte rendu de la 7<sup>e</sup> section* :

(i) les « langues étrangères et traduction » : les « thèses relevant d'une des sections de langues, il convient évidemment qu'elles traitent soit de problèmes linguistiques, soit de didactique. Pour la traduction, il doit s'agir de traductologie » ;

(ii) les « sciences de l'éducation : (...) une recherche (qui en relève) ne peut être qualifiée en 7<sup>e</sup> section que si elle porte sur la didactique des langues (ou du français) et répond aux critères énoncés ci-dessus à propos de ce domaine » ;

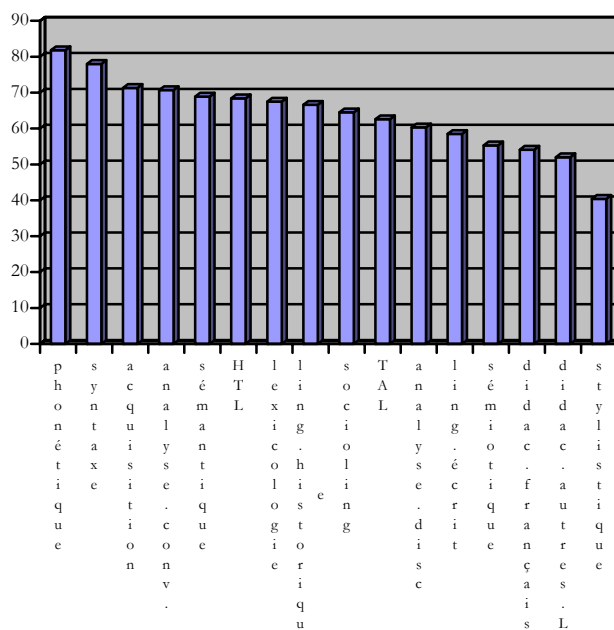
(iii) les « sciences cognitives (qui) sont par nature interdisciplinaires. Il convient que la part accordée aux sciences du langage soit suffisamment importante » ;

(iv) la philosophie du langage : « ce champ relève normalement de la 17<sup>e</sup> section du CNU : *Philosophie*. Pour qu'une qualification en 7<sup>e</sup> section soit envisageable, une dimension d'analyse des énoncés doit apparaître. C'est notamment le cas en sémantique formelle du langage naturel » ;

(v) la pathologie du langage : « ce champ est aux frontières de plusieurs sections du CNU. Pour qu'une qualification en 7<sup>e</sup> section soit envisageable, il convient que la part accordée aux sciences du langage soit suffisamment importante et réponde aux critères énoncés ci-dessus à propos de ce domaine ».

candidats qualifiés), de même que la plupart des champs dont la section a estimé nécessaire de préciser les critères d'appartenance à la discipline. Il en va ainsi de la sémiotique/sémiologie (55,3 % de candidats qualifiés) : « dans les différents domaines qu'elle peut aborder (verbaux et non-verbaux), la recherche doit attester une maîtrise des concepts et méthodologies intéressant les sciences du langage et l'analyse des discours » (*ibid.*) ; et du TAL (62,6 %), pour lequel la section distingue « une approche plus informatique et une autre plus linguistique. Le jury et les références bibliographiques ne doivent pas être exclusivement informatiques » (*ibid.*). Mais dans ce cas comme dans les deux cas précédents, les candidats semblent désormais avoir une assez bonne connaissance des conditions auxquelles ils doivent souscrire afin que leurs travaux soient reconnus comme relevant des SdL : ceux qui n'y souscrivent pas sont moins nombreux que naguère à soumettre leur dossier à la 7<sup>e</sup> section. Cela demeure aussi en partie le cas de la linguistique de l'écrit (58,5 % de candidats qualifiés)<sup>21</sup>, ainsi que de l'analyse de discours, (60,3 %). Mais il est vrai que la délimitation des frontières de l'analyse du discours avec les domaines connexes (selon les types de travaux) de la sociolinguistique ou de la stylistique/rhétorique, voire de la sémantique, pose problème (elle pose d'abord problème aux chercheurs en analyse du discours) ; la présentation de ce champ dans les tableaux a pu s'en trouver biaisée. On peut faire une remarque analogue s'agissant de tous les travaux situés à l'interface de deux domaines de spécialité : syntaxe/sémantique ou sémantique/lexicologie ou didactique/acquisition ou bien énonciation/rhétorique.

Graphique 4  
Pourcentage des dossiers qualifiés par domaine (2006-2011)



<sup>21</sup> Comme pour ceux qui relèvent de l'analyse conversationnelle / domaine de l'énonciation, le nombre de dossiers relevant de la linguistique de l'écrit est cependant trop faible pour qu'on puisse tirer de véritables enseignements de ces données chiffrées : 6,6 dossiers l'an, en moyenne, dans les deux cas. Cette faiblesse explique en grande partie les écarts assez importants, d'une année sur l'autre, s'agissant du nombre des dossiers examinés qui ressortissent à ces domaines : ils vont du simple au triple. Ainsi, pour l'analyse conversationnelle, la section a examiné 4 dossiers en 2007 et 2010, contre 11 en 2006. Et pour la linguistique de l'écrit, elle en a examiné 3 en 2006, contre 12 en 2008.

### 5. Taux de qualification et répartition par domaines : évolution 2006-2011

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL Linguistique Informatique	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	5	1	5	1	3	1	6	5	8	12						
Autres langues romanes	1		4	1			2				1	2				
Langues germaniques			3				3	1			2	1				
Autres langues indo- européennes			2		1		1					1				
Langues sémitiques		1			1	1	1				1	1				
Autres familles de langues	1		5	2	1		2	2				1				
Généralités	4	1		1	4	1	4				2	2	8	3	10	3
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
	<b>14</b> <i>5,7 %</i>		<b>24</b> <i>9,5 %</i>		<b>13</b> <i>5,2 %</i>		<b>27</b> <i>10,9 %</i>		<b>20</b> <i>8 %</i>		<b>14</b> <i>5,7 %</i>		<b>11</b> <i>4,5 %</i>		<b>13</b> <i>5,2 %</i>	

	Linguistique historique Grammaire comparée		Acquisition Psycholinguistique Pathologies du langage Neurolinguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit Linguistique du texte		Énonciation Analyse conversationnelle	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	2	2					5	16			7	2	3		5	
Autres langues romanes							2	4			1	1				
Langues germaniques	2															
Autres langues indo- européennes	1										3				1	1
Langues sémitiques																1
Autres familles de langues	1										1				2	
Généralités			14	5	11	3			8	6	1				1	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
	<b>8</b> <i>3,2 %</i>		<b>19</b> <i>7,7 %</i>		<b>14</b> <i>5,7 %</i>		<b>27</b> <i>10,9 %</i>		<b>14</b> <i>5,7 %</i>		<b>16</b> <i>6,4 %</i>		<b>3</b> <i>1,2 %</i>		<b>11</b> <i>4,5 %</i>	

#### CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2006 (MCF)

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 329

Dossiers examinés : 248 = 66,4 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 77 = 23,6 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 161 = 65,5 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (€) : 87 = 34,5 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS/ du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL Linguistique informatique	
	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖
Français + Dialectes	3	2	10		2	2	6	1	6	11						
Autres langues romanes	1		1		1		2					1				
Langues germaniques	2		4			2	1	2			2					
Autres langues indoeuropéennes	2	2	2	3		1	2	1								
Langues sémitiques		1						1								
Autres familles de langues	3	1	3	1	1		1	1				1				
Généralités	1	1	2		1		9	3			4	2	4	2	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
	<b>19</b> <i>7,5 %</i>		<b>26</b> <i>10,2</i>		<b>10</b> <i>4 %</i>		<b>30</b> <i>11,8 %</i>		<b>17</b> <i>6,7 %</i>		<b>10</b> <i>4 %</i>		<b>6</b> <i>2,4 %</i>		<b>14</b> <i>5,5 %</i>	

	Linguistique historique		Acquisition Psycholinguistique Pathologies du langage Neurolinguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethno- linguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit. Linguistique du texte		Énonciation Analyse conver- sationnelle	
	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖	Q	⊖
Français + Dialectes	9	4					8	9			7	3	2	1	3	
Autres langues romanes	1	1					1	1			1		1			
Langues germaniques							2	1					1			
Autres langues indoeuropéennes							1				1		1			
Langues sémitiques	1											1	1			
Autres familles de langues											3	1				
Généralités			12	5	8	6			9	10	1	1	2	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
	<b>16</b> <i>6,3 %</i>		<b>17</b> <i>6,7 %</i>		<b>14</b> <i>5,5 %</i>		<b>23</b> <i>9 %</i>		<b>19</b> <i>7,5 %</i>		<b>19</b> <i>7,5 %</i>		<b>10</b> <i>4 %</i>		<b>4</b> <i>1,6 %</i>	

**CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2007 (MCF)**

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 299

Dossiers examinés : 254 = 85 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 45 = 15 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 175 = 69 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (⊖) : 79 = 31 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL. Linguistique informatique	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	3		11	1	3	2	7	1	11	14						
Autres langues romanes		1	5	1	2	1	1	1			2	1				
Langues germaniques	2		1		1	1	2	4			3					
Autres langues indoeuropéennes	2		4	1		1					1	1				
Langues sémitiques	3	1		1	1			2								
Autres familles de langues	3		5	4	3	1	1	1								
Généralités	2	1	1				2	2				3	7	3	6	4
<b>TOTAL</b>	15	3	27	8	10	6	13	11	11	14	6	5	7	3	6	4
	18 6,6 %		35 13 %		16 5,9 %		24 8,8 %		25 9,2 %		11 4,1 %		10 3,7 %		10 3,7 %	

	Linguistique historique Grammaire comparée		Acquisition Psycho- linguistique Pathologies du langage Neuro- linguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit. Linguistique du texte		Énonciation Analyse conver- sationnelle	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	7	2					2	8			7	3	3	2	2	2
Autres langues romanes							1	2			1	2				
Langues germaniques								1			1			1	1	
Autres langues indoeuropéennes	1						1				3	2			1	
Langues sémitiques												1	1			
Autres familles de langues											3	1	2	2		
Généralités			18	7	8	3			11	6			1		2	
<b>TOTAL</b>	8	2	18	7	8	3	4	11	11	6	15	9	7	5	6	2
	10 3,7 %		25 9,2 %		11 4,1 %		15 5,5 %		17 6,2 %		24 8,8 %		12 4,4 %		8 3 %	

**CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2008 (MCF)**

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 331

Dossiers examinés = 271 = 81,5 % [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 61 = 18,4 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 165 = 61,1 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (☹) : 105 = 38,9 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique		TAL. Linguistique informatique	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	5		3	1	4	2	8	3	18	12						
Autres langues romanes	1				1		1	1			2					
Langues germaniques	4	1	3	1	1		4	1			3	1				
Autres langues indoeuropéennes	1		2	1		1	2				1					
Langues sémitiques	1	2	1	1												
Autres familles de langues	2		6		1	1	3									
Généralités	3		2			1	4	3			2	2	4	8	18	12
<b>TOTAL</b>	17	3	17	4	7	5	22	8	18	12	8	3	4	8	18	12
	20 6,6 %		21 7 %		12 4 %		30 9,9 %		30 9,9 %		11 3,6 %		12 4 %		30 9,9 %	

	Linguistique historique		Acquisition Psycho- linguistique Pathologies du langage Neuro- linguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit. Linguistique du texte		Énonciation Analyse conver- sationnelle	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	2	2					5	9			5	2	1	2	1	2
Autres langues romanes	4						1	4			4				1	
Langues germaniques		2					1									
Autres langues indoeuropéennes											1	1				
Langues sémitiques								1				1				
Autres familles de langues	1										5	1	1	2	1	
Généralités			17	9	12	5		2	11	6	2	2			2	2
<b>TOTAL</b>	7	4	17	9	12	5	7	17	11	6	17	7	2	4	5	4
	11 3,6 %		28 9,2 %		17 5,7 %		24 7,9 %		17 5,6 %		24 7,9 %		6 2,1 %		9 3,1 %	

### CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2009 (MCF)

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 349

Dossiers examinés = 302 = 86,5 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 48 = 13,7 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 190 = 63 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (€) : 112 = 37 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL Linguistique informatique	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	7	2	5	2	7	1	5		11	7						
Autres langues romanes	2		3		2		3	1			3					
Langues germaniques	1				1			2			1					
Autres langues indoeuropéennes	1			2	1	2	3	1				3				
Langues sémitiques		1														
Autres familles de langues	3		4	3			1	2								
Généralités	2	1	2	1	5		6	2			2	2	8	5	8	12
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>2</b>
	<b>20</b> <i>7,9 %</i>		<b>22</b> <i>8,7 %</i>		<b>19</b> <i>7,5 %</i>		<b>26</b> <i>10,3 %</i>		<b>18</b> <i>7,1 %</i>		<b>11</b> <i>4,4 %</i>		<b>13</b> <i>5,2 %</i>		<b>10</b> <i>4 %</i>	

	Linguistique historique Grammaire comparée		Acquisition Psycho- linguistique Pathologies du langage Neuro- linguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit Linguistique du texte		Énonciation Analyse conver- sationnelle	
	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€	Q	€
Français + Dialectes	4	2					7	4			6	3	1	2	2	1
Autres langues romanes	1	1					2	2			1	4				
Langues germaniques	2	1					1	1			3					
Autres langues indo- européennes		1						1			2				1	
Langues sémitiques								1			1					
Autres familles de langues												1		1		
Généralités			18	4	5	3			14	6	2	1				
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
	<b>12</b> <i>4,8 %</i>		<b>22</b> <i>8,7 %</i>		<b>8</b> <i>3,2</i>		<b>19</b> <i>7,5 %</i>		<b>20</b> <i>7,9 %</i>		<b>24</b> <i>9,5 %</i>		<b>4</b> <i>1,6 %</i>		<b>4</b> <i>1,6 %</i>	

**CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2010 (MCF)**

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 293

Dossiers examinés : 252 = 86 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 41 = 14 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 171 = 67,3 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (€) : 81 = 32,7 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL Linguistique Informatique	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	4		5		2		4		17	5						
Autres langues romanes	4	1	3		1		2				2	1				
Langues germaniques	5		2			1	5				2	4				
Autres langues indoeuropéennes			3			1										
Langues sémitiques	2		1			1		1			1					
Autres familles de langues	1		4	4			2	2				4				
Généralités	2	1			1		5	4			2	2	5	8	3	3
<b>TOTAL</b>	18	2	18	4	4	3	18	7	17	5	7	11	5	8	3	3
	20 8,3 %		24 10 %		7 2,9 %		25 10,5 %		22 9,1 %		18 7,5 %		13 5,4 %		6 2,5 %	

	Linguistique historique Grammaire comparée		Acquisition Psycho- linguistique Pathologies du langage Neuro- linguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit Linguistique du texte		Énonciation Analyse conversation- nelle	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	1	3					7	7			2	3	3	1	1	1
Autres langues romanes							3	2				2	1			
Langues germaniques							1	1			2	1			1	
Autres langues indoeuropéennes	1										1					1
Langues sémitiques							1	1			1					
Autres familles de langues	1							3			2	2		1		
Généralités			8	5	8	4	1		11	8	1	3			1	
<b>TOTAL</b>	3	3	8	5	8	4	13	14	11	8	9	11	4	2	3	2
	6 2,5 %		13 5,4 %		12 5 %		27 11,3 %		19 7,9 %		20 8,3 %		6 2,5 %		5 2 %	

**CNU/7<sup>e</sup> section – Campagne de qualification 2011 (MCF)**

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

Total des candidats inscrits via Antares : 285

Dossiers examinés : 243 = 84,3 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 45 = 15,7 %]

Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 149 = 62 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (☹) : 91 = 38 % des dossiers examinés

	Phonétique Phonologie		Syntaxe Morphologie		Lexicologie Terminologie		Sémantique		Didactique du FLE/ FLS et du FLM		Didactique des autres langues		Sémiotique Sémiologie		TAL Linguistique informatique	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	27	5	39	6	21	8	36	10	71	60						
Autres langues romanes	9	2	16	2	7	1	11	3			10	5				
Langues germaniques	14	1	13	1	3	4	15	10			13	6				
Autres langues indoeuropéennes	6	2	13	7	2	6	8	2			2	5				
Langues sémitiques	6	6	2	2	2	2	1	4			2	1				
Autres familles de langues	13	1	27	14	6	2	10	8				6				
Généralités	14	5	7	2	11	2	30	14			12	13	36	29	52	31
<b>TOTAL</b>	99	22	117	34	52	25	111	50	71	60	39	36	36	29	52	31
	121 7,7 %		151 9,6 %		77 4,9 %		161 10,2 %		131 8,3 %		75 4,8 %		65 4,1 %		83 5,3 %	

	Linguistique historique		Acquisition Psycho- linguistique Pathologies du langage Neuro- linguistique		Histoire/ Epistémologie de la linguistique		Littérature Stylistique Rhétorique		Analyse du discours		Sociolinguistique Ethnolinguistique Politique linguistique		Linguistique de l'écrit. Linguistique du texte		Énonciation Analyse conver- sationnelle	
	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹	Q	☹
Français + Dialectes	25	15					34	53			34	16	13	8	14	6
Autres langues romanes	6	2					10	14			8	7	2		1	
Langues germaniques	4	3					5	4			6	1	1	1	2	
Autres langues indoeuropéennes	3	1					2	1			11	5	1		3	2
Langues sémitiques	1						1	3			2	3	1	1		1
Autres familles de langues	3							1			14	6	3	6	3	
Généralités			87	35	52	24	1	2	64	42	7	7	3	1	6	3
<b>TOTAL</b>	42	21	87	35	52	24	53	78	64	42	82	45	24	17	29	12
	63 4 %		122 7,8 %		76 4,8 %		131 8,3 %		106 6,8 %		127 8,1 %		41 2,6 %		41 2,6 %	

**CNU/7<sup>e</sup> section – Campagnes de qualification 2006-2011 (MCF) – Valeurs cumulées**

Classification des dossiers de candidature par domaines de spécialité (d'après l'intitulé de la thèse)

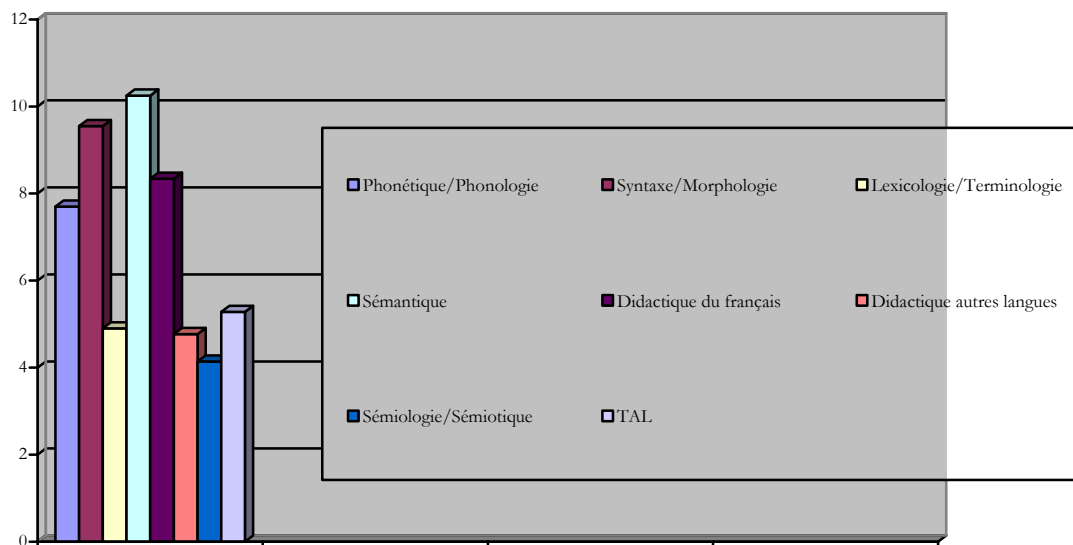
Total des candidats inscrits via Antares : 1886

Dossiers examinés : 1570 = 83,2 %. [Dossiers non parvenus, parvenus hors délais ou irrecevables : 316 = 16,8 %]

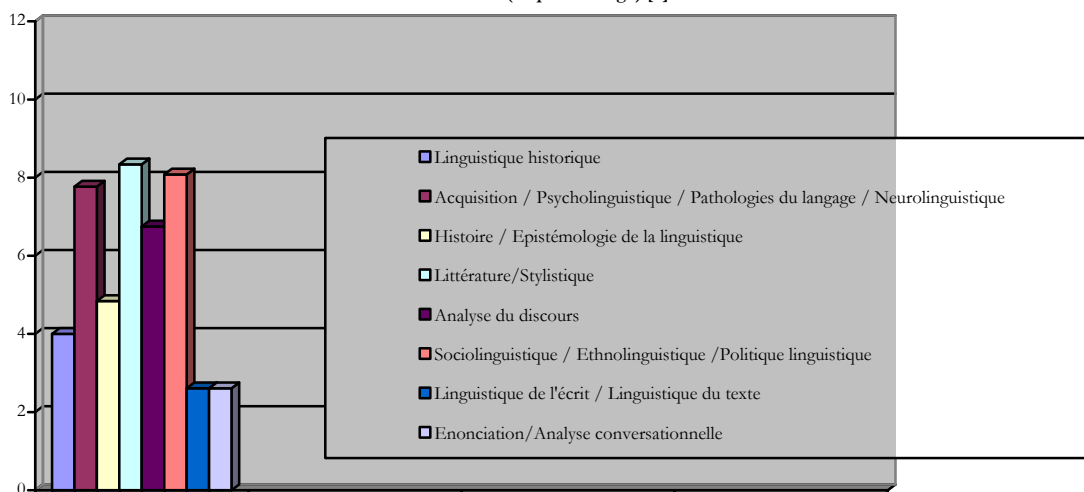
Candidats qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (Q) : 1010 = 64,3 % des dossiers examinés

Candidats non qualifiés par la 7<sup>e</sup> section (☹) : 560 = 35,7 % des dossiers examinés

**Graphique 6**  
Dossiers de qualification examinés par la 7<sup>e</sup> section du CNU - Répartition par domaines de spécialité (2006-2011)  
Valeurs cumulées (en pourcentage) [1]

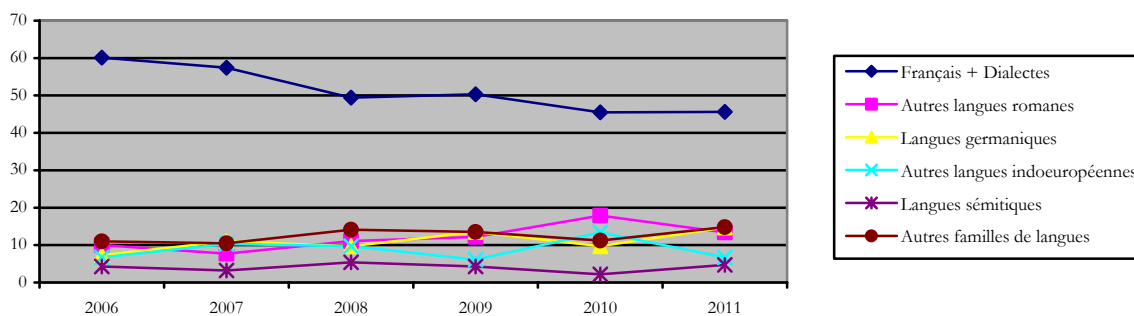


**Graphique 7**  
Dossiers de qualification examinés par la 7<sup>e</sup> section du CNU - Répartition par domaines de spécialité (2006-2011)  
Valeurs cumulées (en pourcentage) [2]



## 6. Évolution 2006-2011 par langues et familles de langue (ensemble des dossiers examinés)

**Graphique 8**



Un trait est particulièrement notable dans l'évolution du classement des dossiers, quand on les considère du point de vue de la (des) langue(s) et de la (des) famille(s) sur lesquelles portent les thèses : malgré la stabilité du nombre de dossiers relevant de la stylistique/études littéraires – qui ont trait pour l'essentiel à la littérature française – (et donc leur importance relativement accrue dans un contexte de baisse du nombre total des dossiers examinés), on constate une proportion moindre de travaux relevant de la linguistique du français, passés par paliers de 60 % en 2006 à 45,5 % en 2010 et 2011. Pour le reste, peu de variations marquées.

## **Annexe. Domaines de spécialité des membres de la 7<sup>e</sup> section (2004-2011)**

### **Exercice 2004-2007**

Acquisition (1)	Linguistique de l'oral (1)
Analyse du discours (4)	Linguistique française (2)
Créolistique (1)	Linguistique générale (3)
Didactique des langues (3)	Linguistique historique (2)
Didactique du FLE (2)	Phonétique / Phonologie (1)
Énonciation (1)	Psycholinguistique (2)
Ethnolinguistique (1)	Politique linguistique (1)
Germanistique (1)	Romanistique (1)
Grammaticalisation (2)	Sémantique (1)
Histoire / épistémologie de la linguistique (1)	Sémiotique (1)
Lexicographie (2)	Slavistique (1)
Lexicologie (3)	Sociolinguistique (5)
Linguistique cognitive (1)	Syntaxe et sémantique (3)
Linguistique comparée (1)	TAL (2) / TAD (1)
Linguistique coréenne (1)	Terminologie (1)

### **Exercice 2008-2011**

Acquisition (2)	Linguistique historique (5)
Analyse du discours (3)	(Méta)lexicographie (3)
Créolistique (1)	Morphosyntaxe (2)
Didactique des langues (4)	Phonétique / Phonologie (1)
Didactique du FLE (5)	Politique linguistique (1)
Didactique du FLM (3)	Pragmatique (1)
Histoire / épistémologie de la linguistique (3)	Psycholinguistique (1)
Ingénierie en langues (1)	Romanistique (1)
Langages de spécialité (1)	Sémantique (5) ; – formelle (1) ; – des textes (2)
Lexicologie (6)	Sémiotique / Sémiologie (1) ; – de l'image (1)
Linguistique africaine (1)	Sociolinguistique (2)
Linguistique cognitive (1)	Stylistique (3)
Linguistique de l'écrit (1)	Syntaxe (4)
Linguistique du kurde (1)	Syntaxe et sémantique (4)
Linguistique du turc (1)	Terminologie (1)

Les termes dans lesquels ces domaines de spécialité sont identifiés sont ceux que les membres de la section ont eux-mêmes indiqués au début de chaque exercice. Les démissions intervenant tous les ans ont entraîné (de manière plus sensible en 2010) une nouvelle répartition et/ou représentation des domaines au sein de la section. De ce fait, il a pu arriver que certains des domaines auxquels ressortissent bon an mal an un nombre assez important de dossiers n'aient pas été représentés pour une durée plus ou moins longue – cela a été notamment le cas du TAL en 2008 et 2009 ou de la phonétique/phonologie en 2009 et 2010. D'autres domaines ont été représentés de manière contrastée d'un exercice à l'autre. C'est le cas de la didactique des langues (du français, y compris), relativement sous-représentée durant l'exercice 2004-2007 au regard du nombre de dossiers à examiner dans ce domaine, mais qui a vu le nombre de ses représentants – déjà plus étoffé lors du renouvellement de 2008 par rapport à l'exercice précédent – atteindre jusqu'à un tiers des trente-six membres de la section en 2011<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> Poids accentué depuis 2009 par la présence de deux didacticiennes (du FLE et du FLM respectivement) parmi les quatre membres du bureau de la section. Pour plus de précisions sur la place qu'a prise, de manière générale, la didactique des langues au sein de la 7<sup>e</sup> section, voir D. Savatovsky, « Disciplinarité et instances de légitimation d'un domaine de recherche : la didactique du français et des langues au CNU », *Pratiques* 149-150, 2011, pp. 25-40. Nous reprenons ici certaines des analyses qui figurent dans cet article.